



## **Note d'instruction 16 – 005**

Destinataires :

- Salariés
- Bénévoles
- Administrateurs

### **REGLES DE BONNES PRATIQUES**

**La devise de l'AREC : « Mieux vivre avec l'AREC au MontGaillard »**

**Quelques règles simples à respecter pour mieux vivre ensemble à l'AREC**

- Nous avons tous la volonté d'avoir une AREC accueillante pour les adhérents, les bénévoles et les salariés, j'oublie mes soucis à la porte, je suis courtois et bienveillant avec les autres, j'essaye d'être souriant et de bonne humeur.
- J'arrive à l'heure ou je préviens d'un retard éventuel.
- J'apporte ma contribution au devenir de l'AREC par des échanges constructifs d'idées et de faits, sans atteinte aux personnes et à leurs compétences
- Un gros effort a été fait pendant les vacances pour ranger les locaux et les bureaux, je laisse les locaux (salles de réunion, cuisine, toilettes) dans l'état dans lequel j'aurais souhaité les trouver en y arrivant, tables et tableaux nettoyés, chaises rangées..... je prends des bonnes résolutions et conserve un bureau bien rangé.
- Je respecte les notes d'instruction et mes engagements.
- Je respecte la confidentialité de l'accueil.

Le Havre, le 22 octobre 2016

Le Bureau